



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600971 - Côte châlonnaise

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	4
4. DESCRIPTION DU SITE	9
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	12
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR2600971	1.3 Appellation du site Côte châlonnaise
1.4 Date de compilation 31/05/1995	1.5 Date d'actualisation 29/11/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/12/1998



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 16/11/2012

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/03/2015

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : <http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030367290>

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,65361°

Latitude : 46,68778°

2.2 Superficie totale

2926 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71005	ALUZE
71037	BISSY-SUR-FLEY
71051	BOUZERON
71067	BURNAND
71073	CHAGNY
71078	CHAMILLY
71107	CHARRECEY
71109	CHASSEY-LE-CAMP
71122	CHEILLY-LES-MARANGES
71124	CHENOVES
71139	COLLONGE-EN-CHAROLLAIS
71149	COUCHES
71159	CULLES-LES-ROCHES
71164	CURTIL-SOUS-BURNAND



71171	DENNEVY
71201	FLEY
71202	FONTAINES
71214	GENOUILLY
71221	GIVRY
71241	JAMBLES
71242	JONCY
71302	MONTAGNY-LES-BUXY
71324	MOROGES
71369	REMIGNY
71378	RULLY
71400	SAINT-CLEMENT-SUR-GUYE
71403	SAINT-DENIS-DE-VAUX
71404	SAINT-DESERT
71417	SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL
71425	SAINT-GILLES
71431	SAINT-JEAN-DE-TREZY
71442	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE
71459	SAINT-MARTIN-SOUS-MONTAIGU
71485	SAINT-VALLERIN
71492	SAINT-YTHAIRE
71493	SAISY
71503	SAULES
71507	SAVIGNY-SUR-GROSNE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>		0 (0 %)		M	B	C	B	B
5130 <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>		3 (0,1 %)		G	C	C	B	A
6110 <i>Pelouses rupicales calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X	2,2 (0,09 %)		G	B	C	B	A
6210 <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		326 (11,14 %)		G	A	C	B	A
6510 <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		2,6 (0,11 %)		G	C	C	B	C
8120 <i>Eboulis calcaires et de schistes calcaires des étages montagnard à alpin (Thlaspietea rotundifolii)</i>		0 (0 %)		P	D			
8160 <i>Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard</i>	X	0 (0 %)		P	D			
8210 <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>		0 (0 %)		P	D			
8310 <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>		0 (0 %)	26	P	C	C	B	C
9120 <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>		18,24 (0,76 %)		G	C	C	C	C
9130 <i>Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum</i>		16 (0,55 %)		G	C	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.



- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
M	1324	Myotis myotis	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1324	Myotis myotis	r			i	P	DD	C	B	C	B
I	1065	Euphydryas aurinia	p			i	R	DD	C	A	C	A
M	1303	Rhinolophus hipposideros	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r			i	R	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	w			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	w			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
B		Pandion haliaetus				V			X		X	
B		Falco subbuteo			i	R			X		X	
B		Pernis apivorus			i	P			X		X	
B		Milvus migrans			i	P			X		X	
B		Milvus milvus			i	P						X
B		Circaetus gallicus			i	P			X		X	
B		Circus cyaneus			i	P			X		X	
B		Circus pygargus			i	P						X
B		Falco peregrinus			i	P			X		X	
B		Burhinus oedicephalus			i	P			X		X	
B		Otus scops			i	P			X			
B		Bubo bubo				R					X	
B		Caprimulgus europaeus			i	P						X
B		Jynx torquilla			i	R			X		X	
B		Dryocopus martius			i	P						X
B		Lullula arborea			i	P			X		X	
B		Lanius collurio			i	P			X		X	
B		Saxicola rubetra			i	R			X		X	



B		Sylvia hortensis			i	R			X		X	
B		Emberiza hortulana			i	P			X		X	
I		Nalanda fulgidicollis			i	P						X
I		Carcharodus alceae			i	P			X			
I		Chazara briseis			i	P			X			
I		Lopinga achine				V	X				X	
I		Lysandra bellargus			i	P						X
I		Watsonarctia casta										X
I		Luperina dumerilii			i	P						X
M		Eptesicus serotinus			i	P			X		X	
M		Myotis mystacinus				V	X				X	
M		Myotis nattereri				R	X				X	
M		Myotis daubentoni			i	P						X
M		Pipistrellus pipistrellus			i	P			X		X	
M		Plecotus auritus				V	X				X	
M		Mustela erminea			i	P			X		X	
M		Pipistrellus kuhlii				R	X				X	
P		Acer monspessulanum			i	R						X
P		Aster linosyris			i	R						X
P		Bombycilaena erecta			i	C						X
P		Coeloglossum viride			i	V			X			
P		Gentianella ciliata			i	R						X
P		Hippocrepis emerus			i	R						X



P		Inula montana			i	R						X
P		Limodorum abortivum			i	R			X			
P		Ophrys apifera			i	R			X			
P		Orobanche alba			i	R						X
R		Lacerta agilis			i	P	X		X		X	
R		Lacerta viridis			i	P	X					X
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X					X
R		Coronella austriaca			i	R	X		X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : **IV, V** : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A** : liste rouge nationale ; **B** : espèce endémique ; **C** : conventions internationales ; **D** : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	9 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	22 %
N14 : Prairies améliorées	10 %
N15 : Autres terres arables	19 %
N16 : Forêts caducifoliées	21 %
N17 : Forêts de résineux	2 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2 %

Autres caractéristiques du site

La côte chalonaise est un relief calcaire formant la bordure occidentale du fossé bressan. Les substrats sont diversifiés : calcaires à entroques et polypiers, oolitiques, lithographiques, calcaires marneux, marno-calcaires, marnes. Les failles sont abondantes et le socle granitique cotoie en certains points les terrains jurassiques.

Le relief de cuesta est marqué par des falaises et des éboulis cryoclastiques.

Le climat atlantique subit des influences méridionales et continentales.

Vulnérabilité : Les pelouses sont des milieux instables évoluant vers le fourré ou la forêt à l'échelle de 30-40 ans. Sur le site, le maintien du pâturage a permis leur conservation mais certaines sont désormais embuissonnées à plus de 50% par les épines et le buis.

L'abandon du pâturage induit une reprise des ligneux. Certaines pelouses ont également été plantées en résineux, entraînant une dissémination des pins vers les parcelles mitoyennes.

Le développement des activités de loisirs engendre localement des dégradations (circulation d'engins motorisés hors voies autorisées, déchets, feux, escalade).

Les chauves-souris sont très sensibles au dérangement pendant la période de mise bas ou d'hibernation. Un aménagement ou des dérangements répétés liés à une surfréquentation humaine des lieux de vie (travaux, aménagement touristique, spéléologie, reprise d'exploitation de carrières) peuvent entraîner la mortalité de chauves-souris ou leur déplacement vers d'autres sites plus paisibles. La disparition des gîtes ou leur modification est une des causes du déclin des chauves-souris (travaux condamnant l'accès par les chauves-souris comme la pose de grillage dans les clochers d'églises, fermeture de mines ou carrières souterraines, rénovation de ponts et d'ouvrages d'art, coupe d'arbres creux, modification des accès ou de la couverture végétale des cavités). L'illumination des édifices publics perturbe la sortie des individus des colonies de mise bas, et l'éclairage public peut également affecter les insectes consommés par certaines espèces.

Les modes de gestion forestière favorisant les peuplements autochtones et diversifiés (gestion en futaie irrégulière, jardinée, taillis-sous-futaie) permettent de répondre favorablement aux exigences écologiques des différentes espèces de chauve-souris. A contrario, les traitements trop uniformes, notamment à base d'essences non autochtones, n'offrent pas les mêmes capacités d'accueil.

4.2 Qualité et importance

Le site est un ensemble de 24 unités géographiques distinctes et s'étend sur 37 communes de Chagny au nord à Saint-Ythaire au sud.

Il présente une mosaïque remarquable de pelouses et landes des sols calcaires secs ponctuées de fourrés et formations arbustives, occupant les plateaux et hauts de pentes. Les conditions de sols et d'exposition chaude sont favorables au maintien de plantes méditerranéo-montagnardes rares et protégées en Bourgogne en situation éloignée de leur station d'origine (Inule des montagnes, Coronille arbrisseau, Micrope droit). Elles abritent une faune riche et originale : nombreux reptiles (Lézard vert,



), oiseaux (Alouette lulu, Bruant ortolan, Oedicnème criard,
) et insectes (Damier de la Succise,
) d'intérêt communautaire.

Les pelouses et leur faciès d'embuissonnement recouvrent une part significative du site. Selon qu'elles sont pâturées, fauchées ou abandonnées, leur composition spécifique est très diverse et leur état de conservation très hétérogène. Leur maintien est nécessaire dans le réseau des pelouses au plan national en raison de leur position favorisant les échanges entre le Nord-Est et le Sud de la France.

Des prairies se sont développées sur les sols plus profonds. Des landes à Genévriers et à Buis sont également présentes, ainsi que quelques falaises de faible hauteur et éboulis grossiers essentiellement d'origine anthropique (déblais, anciennes carrières, etc.).

Les prairies bocagères présentes sur le site (habitat à Saint Gilles et entité de Genouilly) sont un habitat d'espèces car elles hébergent de nombreux oiseaux invertébrés et chauves-souris.

Le pâturage extensif permet l'expression d'une diversité floristique de ce milieu bocager. Les prairies servent de réservoirs d'alimentation aux chauves-souris, qui y trouvent de nombreux insectes, notamment des coléoptères. Les haies sont de véritables routes de vols, ces corridors leur permettent de relier les lieux de nourrissage à leur gîte. Un espacement de plus de 10 m entre deux haies ou deux arbres constitue une barrière au déplacement du Petit rhinolophe.

La forêt est assez peu représentée : la chênaie pubescente, souvent hybridée, reste la formation forestière principale sur les rebords de plateaux alors que la hêtraie est développée sur quelques versants. Néanmoins, elle ne présente pas d'état mature sur la Côte Chalonnaise et est largement remplacée par un sylvo-faciès de la chênaie-charmaie.

Les entités des carrières souterraines de Saint Hilaire, des grottes d'Agneux, de la grotte du Rabot, des carrières souterraines des Vézeaux, des carrières de Charrecey, des habitats de chauves-souris de Saint Gilles font partie d'un grand complexe d'hibernation et de transit pour les chauves-souris entre ces différentes cavités. Ces cavités peuvent être d'origine naturelles et n'avoir jamais été exploitées (grottes d'Agneux, grotte du Rabot, ou résulter de l'exploitation humaine (exploitation de dolomie, pour les carrières de Saint

Hilaire, des Vézeaux, ancienne carrière de gypse à Charrecey, et carrières de Saint Gilles). Les chauves-souris fréquentent également ces entités et leurs environs l'été et en période de reproduction.

Les cavités à chauves-souris sont d'un intérêt chiroptérologique départemental à local avec majoritairement des communautés de Petits rhinolophes en hibernation. Pour les habitats de Saint Gilles l'intérêt chiroptérologique est régional avec des effectifs de Petits et Grands rhinolophes autour de 300 pour chacun des groupes en hibernation et de 60 Grands rhinolophes en mise-bas.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
H	A02.03	Retournement de prairies		O
H	H06.01	Nuisance et pollution sonores		I
H	H06.02	Pollution lumineuse		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
L	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	E06.02	Reconstruction, rénovation de bâtiments		I



M	G01.04	Alpinisme, escalade, spéléologie		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I
H	G05.08	Fermeture de grottes ou de galeries		I
M	B02.05	Production forestière non intensive (en laissant les arbres morts ou dépérissants sur pied)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	65 %
Collectivité territoriale	35 %

4.5 Documentation

ALLEMAND R. & VINCENT R., mai 2000 - Compte-rendu faunistique de la Société entomologique de France dans le Mâconnais (19-21 juin 1999), Tome 69, fascicule 5, Bulletin mensuel de la Société Linéenne de Lyon, p.85-112, Lyon.

ANONYME, 1997 - Manuel d'interprétation des habitats de l'union européenne - Version EUR 15, Commission Européenne, DG XI, Environnement, Sécurité Nucléaire et Protection civile, 109 p.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'AGROMETEOROLOGIE, Cahiers agro-climatiques de Saône-et-Loire n°2, 27p.

BIOTOPE (2015) # Document d'objectifs « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » FR2601012 # DREAL BOURGOGNE # 432 pages

CHIFFAUT A., MAILLIER S., NAUCHE G., 1998 - Expertise écologique et plan de gestion, Pelouse calcaire de Chassey-le-Camp (71), CSNB, 15p.

CHINERY M., CUISIN M., 1994 - Les papillons d'Europe, Delachaux et Niestlé S.A, Lausanne, 322p..

DARGE P., 2002 - Etudes entomologiques concernant le site Natura 2000 n°971 " Pelouses calcicoles de la côte chalonnaise ", Secteur d'étude : Mont-Péjus, U.E.F - UBAENA, Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons & ONF, Programme Life " Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire, 110p.

DE LACLOS E.& MANOTTE E., 1997, Expertise phytoécologique des pelouses calcaires communales susceptibles d'être intégrées dans le réseau Natura 2000, ONF, Direction Régionale de Bourgogne, 64p.

DE LACLOS E., 1998 - Approche phytoécologique des pelouses calcaires bourguignonnes en vue d'une gestion raisonnée, Bulletin de la Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne, T. XXV, fasc.7, p 158-180.

DE LACLOS E., 2001 - Compte-rendu de la visite de terrain du 20/11/01 sur le site 2600971 (Saint-Martin-sous-Montaigu), ONF, cellule régionale d'expertises naturalistes.

DE LACLOS E., 2001 - Compte-rendu de la visite de terrain du 30/11/01 sur le site 2600971 (Givry et Saint-Denis-de-Vaux), ONF, cellule régionale d'expertises naturalistes.

DE LACLOS E., 2001 - Le Mont-Péjus (71), site Natura U.E : FR2600971 : premier essai de description phytoécologique, ONF, cellule régionale d'expertises naturalistes.



DENUX.O., 2003 - Suivi des effets des travaux de restauration de milieux ouverts sur les insectes, Coléoptères carabidae et Orthoptères, site de la Montagne de la Folie (71), Action A-2001-13 Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons & ONF, Programme Life " Forêts et habitats associés de la Bourgogne calcaire ", 15p.

Ecosphère, SHNA, 2017, Document d'Objectifs du site n°FR2600975 Cavités à chauves-souris en Bourgogne

FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFFNER P., MAURIN H., et coll., 1997 - Statut de la faune de France métropolitaine - Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques, Col. Patrimoines naturels, vol. 24, Paris, service du Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement, 225 p.

KERGUELEN M., 1993 - Index synonymique de la flore de France, Secrétariat de la faune et de la flore, Collection Patrimoines Naturels-Volume n°8, Série Patrimoine Scientifique, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 193p.

MATZ G., WEBER D., 1983 - Guide des Amphibiens et des reptiles d'Europe, Delachaux et Niestlé S.A, Neuchâtel, 292p.

ONF, Direction Régionale de Bourgogne, 1998 - Pelouses calcicoles de la Côte chalonaise, Site n°16 proposé au réseau Natura 2000, Etat des lieux et objectifs de gestion des forêts publiques, 39p.

ONF, Direction Régionale de Bourgogne, 2000 - Pelouses calcicoles de la Côte chalonaise, Site n°16 proposé au réseau Natura 2000, Atlas, 19p.

RAMEAU J.C, 1974 - Essai de synthèse sur les groupements forestiers calcicoles de la Bourgogne et du sud de la Lorraine. Ann. Scient. Univ. Besançon, 3ème série, fascicule 14, Besançon, p. 343-530.

RAT.P, 1986 - Bourgogne, Morvan, Guides géologiques régionaux, 2ème Edition, Masson, 216p.

ROCAMORA G., YEATMAN BERTHELOT D., 1999 - Oiseaux menacés, à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Menaces. Conservation. , Société d'Etudes Ornithologiques de France/Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.

ROYER J.M 1972 - Essai de synthèse sur les groupements végétaux de pelouses, éboulis et rochers de Bourgogne et Champagne méridionale. Ann. Scient. Univ. Besançon, 3e série, fasc. 13, Besançon, p. 157-316.

ROYER J.M., BIDAULT M., 1967 - Etude phytosociologique des pelouses xérophiles des collines calcaires de Saône-et-Loire. Bull. Sc. de Bourgogne 24, 140-180.

UNION DE L'ENTOMOLOGIE FRANCAISE, 1997 - Etudes entomologiques en milieux écologiques remarquables de forêts domaniales et communales en Côte-d'Or et Saône-et-Loire et propositions pour la gestion de ces milieux. P.47-64.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	4 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	14 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit de la Côte chalonaise	*	14%



Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : CC Sud Côte Chalonnaise

Adresse : 3 impasse des marbres 71390 BUXY

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Nom : cavités
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0517092/
- Nom : pelouses
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/I_IFD_REFDOC_0190793/
- Nom : gîtes
Lien : http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/exploitation/DEFAULT/doc/IFD/IFD_REFDOC_0527334/

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation

La Montagne de la Folie, la Montagne de l'Ermitage, les pelouses de Chasseyle-Camp et une partie des Habitats à Saint Gilles sont des sites gérés par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne. Leur gestion se traduit par la mise en pâturage et l'ouverture des milieux par débroussaillage.

Sur les communes de Givry et de Saint-Denis-de-Vaux, le lieu-dit "les Chaumes" est en partie géré par la société locale de chasse.